

**TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
2021**

**STADE TOULOUSAIN TENNIS CLUB**

---

# ENTREPRISES, ENGAGEZ-VOUS auprès du STADE TOULOUSAIN TENNIS CLUB !

Le Stade Toulousain Tennis Club a besoin de vous !

**En versant votre taxe d'apprentissage à votre club, vous participez à la formation des jeunes joueurs du club et des champions d'aujourd'hui et de demain !**

En effet, ce sont nos joueuses et nos joueurs qui font rayonner le Stade Toulousain Tennis Club au travers de leurs résultats sportifs. Notre ambition est alors de leur offrir le cadre idéal pour combiner la pratique du tennis à un niveau professionnel et la poursuite de leurs études.

En accordant votre confiance au Stade Toulousain Tennis Club, vous accompagnerez ce club emblématique dans son développement en :

- Finançant la formation des joueurs,
- Participant au développement d'une équipe d'avenir pour notre club,
- Vous liant à une association sportive, le Stade Toulousain, connue et reconnue.

Cette taxe vous permet ainsi de soutenir les formations qui partagent vos valeurs.

## BUREAU

Président: Marc TIERSONNIER  
Vice-Président: Pierre BEILLES  
Vice-Président : Arnaud CHÉRUBIN  
Secrétaire Général: Olivier PUECHBLANC  
Trésorier : Paul DUFFAUT

## ADMINISTRATION

Sandrine METGE  
Aline DULHOSTE  
FÉLICIA GIORDANO

## CONSEIL DE GESTION

KÉVIN BLANDY	VALÉRIE LASSERRE
SÉBASTIEN BURG	NICOLAS MARFAING
PIERRE CHEVALIER	FRANCK MICHEL
PHILIPPE CIGNACO	OLIVIER PUECHBLANC
SADIO DOUMBIA	DIDIER PUJOL
GÉRALDINE KRYNEN	PHILIPPE REBOUL
YVES LASSERRE	JONATHAN SEALE

## ÉQUIPE TECHNIQUE

Manuel DA COSTA  
Roland BENAZET  
Jean ROUGE

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est un impôt reversé par les entreprises afin de financer la formation initiale à vocation technologique et professionnalisante (Loi 71-578 du 16 Juillet 1971, art. 1er, al2). Toutes les entreprises qui emploient au moins un salarié, domiciliées ou établies en France et assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) ou sur le revenu (IR) au titre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) doivent l'acquitter.

Il s'agit du seul impôt pour lequel l'entreprise peut décider - le cas échéant - une affectation autre qu'au Trésor Public.

**Cet impôt est payable avant le 31 mai 2021 et il est calculé par rapport à la masse salariale de l'année précédente.**

## *rappel réforme 2020 !*

Suite à la réforme, la fraction régionale de la Taxe d'Apprentissage est supprimée.

Elle comprend donc 2 parts :

- 1 part égale à 87% destinée au financement de l'apprentissage (ancien quota d'apprentissage). Cette part ne peut être perçue par le centre de formation - ligue Occitanie.

- 1 part égale à 13% destinée à des dépenses dédiées au financement des formations hors-apprentissage (ancien hors quota). Cette part peut être perçue par le Centre de Formation de la Ligue Occitanie de Tennis.



# LES PROJETS FINANCÉS PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

---

Le Stade Toulousain Tennis Club peut ainsi aider des jeunes joueuses et joueurs dans leur projet d'avenir en finançant des formations.

Accompagner et faire grandir les futures championnes et champions sont des missions qui nous tiennent particulièrement à coeur.

Nous tenons à remercier toutes les entreprises qui nous ont fait confiance en 2020 en choisissant de nous verser leur taxe d'apprentissage.

Nous avons pu ainsi collecter plus de 52 000 euros lors des trois dernières années !

Merci à elles de nous accompagner et de partager notre ambition !

## *Projets menés récemment avec le financement de la taxe d'apprentissage*

- > Financement des diplômes secondaires des membres de notre Proteam
- > Financement des diplômes secondaires pour Carla ALIBERT, Margaux KOMANO et Florian GAYME.

---

## *Objectifs 2021 :*

- > Améliorer leur niveau en Anglais indispensable sur les tournois à l'international pour les joueurs de la proteam
- > Renforcer le niveau universitaire des membres de notre Proteam et du groupe Elite

# LES JOUEUSES ET JOUEURS PRO



**HUGO GASTON** N°14  
162 ATP SIMPLE  
337 ATP DOUBLE



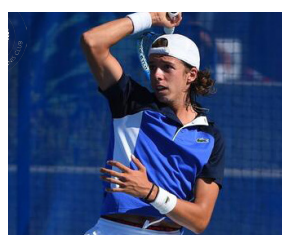
**BENJAMIN BONZI** N°16  
134 ATP SIMPLE  
165 ATP DOUBLE



**SADIO DOUMBIA** N°35  
392 ATP SIMPLE  
153 ATP DOUBLE



**GRÉGOIRE JACQ** N°40  
721 ATP SIMPLE  
760 ATP DOUBLE



**ARTHUR CAZAUX** N°55  
733 ATP SIMPLE  
1069 ATP DOUBLE



**ARTHUR REYMOND** N°71  
591 ATP SIMPLE  
538 ATP DOUBLE



**PAUL CAYRE** N°71  
1192 ATP SIMPLE  
1161 ATP DOUBLE



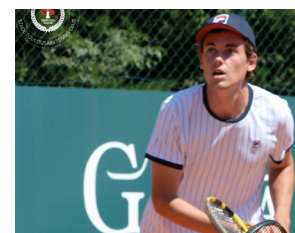
**FABIEN REBOUL** N°78  
664 ATP SIMPLE  
151 ATP DOUBLE



**MAXENCE BROVILLE** -15  
1235 ATP SIMPLE  
957 ATP DOUBLE



**AXEL GARCIA** -15  
1290 ATP SIMPLE



**THÉO ARRIBAGE** -4/6  
777 ATP DOUBLE



**LÉOLIA JEANJEAN** -15  
1053 WTA SIMPLE  
1017 WTA DOUBLE



**MARGAUX KOMANO** -4/6

# MODALITÉS DE VERSEMENT

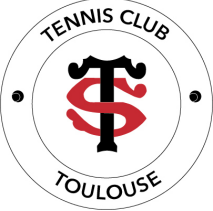
Une convention a été signée entre le Centre de Formation de Tennis  
LIGUE OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE et  
le STADE TOULOUSAIN TENNIS CLUB.

CENTRE DE FORMATION - LIGUE OCCITANIE PYRÉNÉES-OCCITANIE  
5, AVENUE SUZANNE LENGLEN  
31 130 BALMA

NUMÉRO DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 73310224631  
N° UAI : 0312901K

EN SUIVANT LE LIEN :

<https://app.stackd.fr/verser-ma-taxe-apprentissage/Ligue-DUTqbXoTm6JtGrgRWLBy>

 <b>TENNIS</b> <b>LIGUE OCCITANIE</b> Pyrénées - Méditerranée	<b>BORDEREAU DE VERSEMENT</b> « BAREME » OU « SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE » (13%) A COMPLÉTER ET A NOUS RENVoyer, ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT	
	<b>COMMENT VERSER AU CENTRE DE FORMATION DE LA LIGUE OCCITANIE DE TENNIS ?</b> Calculez votre masse salariale 2020 pour déterminer votre enveloppe « bareme » ou « solde de la TA » Puis, merci de nous renvoyer directement le montant <b>VOTRE CONTRIBUTION</b>	
REPRESENTANT STRUCTURE	ENTREPRISE	
NUMERO SIRET	ADRESSE	
MONTANT DE VOTRE CONTRIBUTION	CODE POSTAL	VILLE
MODE DE VERSEMENT	TELEPHONE	EMAIL
<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> A l'ordre de « Ligue Occitane Tennis »	TAMPON ET SIGNATURE DU REPRESENTANT	
<input type="checkbox"/> VIREMENT <input type="checkbox"/> Libellé : « TA + nom de votre entreprise »		
<b>CADRE RESERVE AU Centre de Formation</b> : réception du présent bordereau et de votre règlement, nous vous retournerons le reçu libératoire ci-dessous attestant de votre versement.		
<b>VIREMENT BANCAIRE</b> Banque : Date : <b>CHEQUE</b> Numéro de chèque : Date :	<b>CENTRE DE FORMATION-LIGUE OCCITANIE DE TENNIS - ETABLISSEMENT HABILITE - CODE UAI : 0312901 K</b> <b>LE CENTRE DE FORMATION</b> atteste du versement de la contribution Taxe d'apprentissage par l'entreprise d'un montant de ..... euros A Balma, le ..... Tampon et signature CENTRE DE FORMATION	



Le Stade Toulousain Tennis Club organise la collecte de la Taxe d'Apprentissage avec la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage par la liste préfectorale avec :

N° de Formation professionnelle : 73310224631

N° UAI : 0312901k

**Si vous choisissez de verser la Taxe d'Apprentissage de votre société au Stade Toulousain Tennis Club, voici comment procéder :**

**1. compléter le bordereau** joint à ce dossier et envoyez-le par mail à :  
communication@stadetoulousain-tennisclub.com

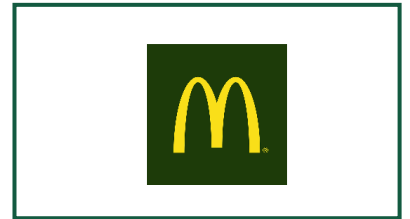
**2. procéder au règlement immédiatement et rapidement (3mn !) en cliquant directement sur le lien :**

**<https://app.stackd.fr/verser-ma-taxe-apprentissage/Ligue-DUTqbXoTm6JtGrgRWLBy>**

*Merci !*

# LES PARTENAIRES

GRAND CHELEM



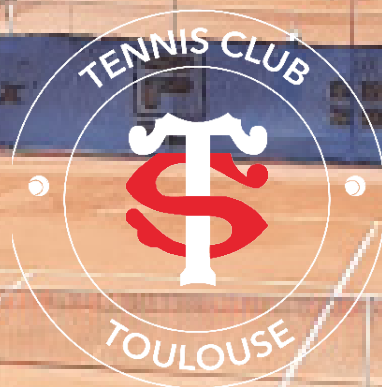
MAJEURS



# ÉQUIPEMENTIERS







## STADE TOULOUSAIN TENNIS CLUB

116 rue des troènes - Toulouse - 05 34 40 24 24  
[www.stadetoulousain-tennisclub.com](http://www.stadetoulousain-tennisclub.com)